
DESTINATAIRES : À tout le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Josée Blais, directrice des ressources humaines et du développement organisationnel

DATE : 25 septembre 2025

OBJET : **Statut de multi-accréditation**

La Direction des ressources humaines et du développement organisationnel souhaite informer l'ensemble du personnel du CISSSMO de l'orientation officielle relative au statut de multi-accréditation, soit la possibilité pour une personne salariée d'effectuer des quarts de travail dans deux catégories d'emploi distinctes.

Dans une perspective d'équité, de cohérence et de gestion optimale, il a été établi que :

- Il n'est désormais plus permis à un employé d'effectuer simultanément des quarts de travail dans deux catégories d'emploi différentes, que ce soit dans le cadre d'une affectation à court ou long terme ;
- Les externes en soins infirmiers peuvent toutefois accomplir des quarts supplémentaires à titre de préposés aux bénéficiaires (PAB) ;
- Les quarts réalisés dans le cadre de périodes de stages demeurent autorisés ;
- Les dossiers de multi-accréditation déjà actifs seront conservés, sous réserve de la volonté de la personne salariée concernée, tant qu'aucune modification n'est apportée aux disponibilités.

Cette orientation, entrée en vigueur le 17 août, vise à garantir une gestion efficiente des ressources humaines, à faciliter le suivi des situations particulières et à répondre efficacement aux besoins du CISSSMO et de ses équipes.

Pour toute question ou demande d'accompagnement liée à votre disponibilité, vous êtes invités à communiquer avec le service de gestion des activités de remplacement :

gar.drhdo.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca
gar.dsieu.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca